

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-AC539

présenté par

M. Odoul, Mme Auzanot, Mme Joubert, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Chudeau et M. Perez

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Sport, jeunesse et vie associative »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.